



la vie de CHÂTEAU



N° 3

MARS 2021

LE TABLEAU *repart au Louvre*



Propriété du Louvre, le tableau nommé «la vision de St Jérôme» de Xavier Sigalon, peintre nîmois, qui avait été mis en dépôt dans l'église de Château-Renard en 1923, a été décroché les 20 et 21 janvier dernier, pour être définitivement restitué au Louvre.

4,50 M DE HAUT SUR 3,00 M DE LARGE

Cet immense tableau provenait, semble-t-il, d'une propriété de Napoléon III à



Lamotte-Beuvron. Pourquoi est-il arrivé ici ? Mystère... Le fait est que l'église ayant été délaissée en matière d'entretien durant de nombreuses années, des pénétrations d'eau dues notamment à l'absence de gouttières ont affecté le mur d'adossement sur lequel était accrochée l'œuvre. S'en suivit la contamination du tableau par de la moisissure et des champignons, le mettant en péril. La municipalité ne pouvant supporter les frais de restauration, il a été décidé de le restituer à son propriétaire.



6 PERSONNES PENDANT 3 JOURS

Après six mois de tractations, le tableau emballé et transporté (après décontamination et raccrochage de la toile sur le châssis reconstitué pour permettre sa manipulation) à Liévin dans le Pas-de-Calais, où se trouvent les entrepôts du Louvre. Ces opérations sont réalisées uniquement par des entreprises spécialisées et agréées par la direction du patrimoine, les frais étant supportés par le dépositaire. Le coût financier pris en charge par la mairie est d'environ 11 070 € TTC (décrochage, transport, décontamination), ce qui peut paraître important mais il s'agit d'un travail conséquent pour un tableau de cette grandeur, accroché à près de 10 m de hauteur, d'un poids de 210 kilos. Le travail a mobilisé 6 personnes pendant 3 jours. Par la suite, le mur devra être pioché, traité par injection et ré-enduit. Quant au tableau, sous réserve de financement, il sera peut-être restauré un jour, éventuellement pour agrémenter le musée dédié à ce peintre, dans le sud de la France ?



LES TRAVAUX se poursuivent...

ROUTE DE FONTENOUILLES

Les travaux de voirie se poursuivent, avec la réfection d'une partie de la route de Fontenouilles qui était très abîmée et donc était devenue dangereuse, entre les 2 carrefours des Barniers. Un nouvel enrobé a été réalisé, la semaine du 15 février, sur une longueur de 500 m. Coût total des travaux : 68 385 € TTC avec une subvention du Département de 26 474 €.

ANCIENNE PISCINE

Les jours de l'ancienne piscine sont comptés. Le chantier de déconstruction est prévu le 06 avril prochain pour un montant de 48 952 € TTC. Construit en 1975, ce bassin d'apprentissage qui a permis à des générations d'écoliers d'apprendre à nager, était d'une surface d'environ 400 m². Désaffecté depuis 2008, il ne répondait plus aux normes de sécurité.

AIRE DE CAMPING-CARS

Favoriser la venue des camping-caristes pour découvrir notre village est un enjeu touristique mais aussi économique. Une aire de camping-cars sera donc créée en juin, à côté du parking d'U Express. Ce projet d'un montant de 47 415 € TTC sera réalisé en deux temps :

- la création de la station de vidange, qui bénéficiera d'une subvention du programme Leader Feader de 7 977 €
- l'aménagement du parking de 5 places qui obtiendra une subvention du Département de 8 862 €.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Enfin les travaux d'entretien des bâtiments communaux : actuellement, les bureaux de la MJC sont rénovés, avec pose de toile de verre et remise en peinture, par Jean-François et Sheridan, agents des services techniques de la commune. Viendront par la suite le changement des fenêtres et l'isolation du sous-sol et des combles pour les économies d'énergie et le respect de l'environnement.

LE CIMETIÈRE...

L'emplacement que concède la mairie pour réaliser une inhumation s'appelle une concession. A Château-Renard, sa durée est de 15, 30 ou 50 ans. Juste avant son expiration, les familles sont invitées à se présenter en mairie pour faire part de leur intention : renouveler la durée de la concession ou abandonner la concession après avoir repris les ornements, signes funéraires ou objets déposés sur la sépulture. Si vous

pensez être dans cette situation, vous devez contacter la mairie au 02 38 28 79 00 pour vous renseigner et le cas échéant procéder au renouvellement. A défaut, la concession sera considérée comme échue et le terrain reviendra à la commune. Les ossements des défunts seront exhumés et déposés à l'ossuaire, spécialement aménagé à cet effet. Les portes de notre cimetière vont être automatisées, un règlement de cimetière bientôt sera rédigé.

LE CENTRE VILLE s'anime...

A VOS MASQUES, PARTEZ !

Le week-end des 17 et 18 avril, dans les vitrines des commerces vides du centre-bourg, les jeunes artistes du Croc'llectif, nouvellement installé sur Château-Renard, proposeront un spectacle inédit, intitulé « Masques ! Un spectacle sans vis-à-vis ». Mises en scène avec décors, son et lumière, des scénettes poétiques seront interprétées par d'étranges personnages mi-humains, mi-animaux, que les promeneurs pourront découvrir en toute liberté, depuis la rue. Ces personnages feront jaillir la poésie dans une rue au quotidien un peu déserte, soulignant l'étrangeté de ce que nous vivons depuis un an : la distanciation sanitaire, le port du masque... Ces jeunes artistes offrent également une solution au vide culturel actuel, proposant une forme ultime de spectacle, comme un cri d'alarme... Ils proposent enfin une piste intéressante concernant le devenir des centre-bourgs de nos villages : l'art et la culture peuvent-ils aider à leur réveil ? Cet événement culturel est soutenu par la municipalité, les associations VOX Populi, 3A, le comité des fêtes et le Crédit Mutuel.



UN AIR DE MUSIQUE

Les passants pourront bientôt remarquer une nouvelle ambiance musicale, en centre-ville. La mairie vient en effet d'acquiescer un nouvel équipement de sonorisation, composé de 9 haut-parleurs, d'un amplificateur, d'une enceinte et d'un micro (coût total : 4 800 € TTC). C'est la société ASEA de Châlette-sur-Loing qui est chargée du démontage de la sono obsolète, de la fourniture et de la pose du nouveau matériel.

LES COMITÉS...

DE QUARTIER :

Malheureusement, la crise sanitaire empêche toujours la finalisation de ce projet. Les personnes désignées lors des deux réunions de quartier et la commission Communication doivent encore patienter avant de pouvoir organiser les quatre autres réunions de quartier, ainsi que la réunion plénière pour toutes les personnes représentant les 6 quartiers, afin de réfléchir aux projets d'amélioration du cadre de vie.

DE JUMELAGE :

Le conseil municipal a créé, lors de sa séance du 12 novembre 2020 le comité de jumelage, et une charte de fonctionnement sera prochainement approuvée. Là encore, la commission Communication devra attendre l'autorisation gouvernementale pour organiser une réunion publique qui sera ouverte à tous les habitants de notre commune mais également aux communes voisines. Le comité devrait être composé de 5 élus de la mairie de Château-Renard et de 20 personnes extérieures dont au moins 12 domiciliées sur notre commune.



LA VIE DE nos associations...

LA MJC «SE RÉINVENTE»

Corinne Melzassard et Mélanie Traveret inaugurent une co-présidence à la Maison des Jeunes et de la Culture. Noémie Hémerly est leur vice-présidente. La nouvelle équipe épaulé Florence, directrice de la structure, et Christophe, animateur du territoire. Tous visent à être le plus réactif et le plus inventif possible, dans cette période mouvementée. « Suite à l'application des règles sanitaires, seules 4 activités sur... 25 ont pu être maintenues : l'atelier dessin pour enfants, l'éveil musical, cours de musique pour les mineurs et le théâtre enfants », explique Florence, « Pour d'autres, on se lance dans les cours en visio : la cuisine, la gymnastique, la danse de salon, la couture ... Et pour ceux qui ne savent pas se servir de la visio, Christophe se déplace à domicile, pour expliquer, installer ce qu'il faut. Bref, on fait du cas par cas, en attendant de « ramener nos moutons à la maison ».



LE SYNDICAT D'INITIATIVE SE RENOUVELLE

Lors de l'assemblée générale du SI, vendredi 26 février, son président Jacques Goût a salué l'investissement de sa vice-présidente Chantal Dyves-André, qui est sur le départ. Son sens de l'accueil, à la maison Jeanne d'Arc, confiée à l'association par la municipalité, son goût raffiné pour la décoration des vitrines du local, son organisation des concours-photos ont été applaudis. Elle est désormais remplacée par une femme d'expérience en matière de tourisme et d'animations locales : Sylvie Ponceau, jeune Castelrenardaise, qui fut durant de nombreuses années présidente du SI de Courtenay. Dynamique et volontaire, Jacques Goût a souligné la passion de toute l'équipe pour la vallée de l'Ouanne et a remercié son noyau de bénévoles, qui s'enrichit de deux nouvelles recrues : Sandrine Manteau et Valérie Rodriguez. Malgré les restrictions sanitaires, le bilan du SI est riche avec, en 2020, des expositions, le concours-photo, des visites historiques de la ville pour les écoles, des groupes et des particuliers, des balades historiques de la ville et celles au clair de lune en été, et le concours de maisons fleuries. Rendez-vous samedi 24 avril à 11 heures, pour le vernissage et la remise des prix de l'exposition photos sur le thème des arbres remarquables. La maison Jeanne d'Arc est, grâce à cette équipe passionnée, bien vivante !

LA SANTÉ...

Aujourd'hui, le site **Doctolib.fr** vous permet de prendre rendez-vous en ligne, 24h/24 et 7j/7, pour une consultation physique ou vidéo, en fonction des disponibilités des professionnels de santé. Avec le cabinet de téléconsultation de Château-Renard géré par Healphi, vous pouvez aussi prendre RDV en appelant le 02 38 92 70 98 mais également en vous connectant sur le site **Mablouseblanche.fr**. Le site référence une soixantaine de professions médicales, allant du médecin généraliste au kinésithérapeute en passant par l'ostéopathe et le podologue. Voici les autres sites de téléconsultation les plus proches de Château-Renard : Douchy-Montcorbon (10 km), Châtillon-Coligny (15 km), Courtenay ou La Selle-sur-le Bied (20 km), St Maurice-sur-Fessard (30 km), Dordives (35 km) et Lorris (40 km).

Pour prendre rendez-vous
au cabinet de téléconsultation :

- sur internet : mablouseblanche.fr
- par téléphone : 02 38 92 70 98



NOTRE COMMERCE de proximité...

« **LE NOUVEAU MOOD** » est le nom du nouveau magasin de mode qui s'est ouvert rue Aristide Briant. On doit ce regain de vitalité à Kesia Roux. Kesia a 18 ans et est fière d'être fille et petite-fille de commerçants, sa maman n'étant autre que Betty qui tient le magasin de tatouage, juste en face, et ses grands-parents, Danièle et Georges Roux, les fleuristes ... juste à côté ! « Le nouveau mood » propose une sélection à la fois classique, sobre, simple et pratique de vêtements pour les femmes, pour tous les

âges, c'est à souligner et pour les hommes. On y trouve également de la maroquinerie, des porte-clefs, des écharpes, de la lingerie. N'hésitez pas à pousser la porte !



AU BEAU MARCHÉ ... Mercredi 24 février, sur notre beau marché du mercredi, il y avait avec un avant-goût du printemps ! Le sourire était visible sous les masques des visiteurs comme des commerçants. Merci à tous d'être fidèles à ce temps fort et traditionnel de la vie castelrenardaise.

UNE BIÈRE 100% LOCALE !

Elle vient d'arriver la nouvelle bière blanche des Vallées Gâtinaises, brassée au miel du Musée vivant de l'apiculture gâtinaise de Château-Renard ! L'apiculteur Jacques Goût a souscrit sans hésiter à cette belle idée, que l'on doit à Noémie Perrier et Vincent Rigler des Vallées Gâtinaises. À retrouver à « La cave du château » ou directement sur valleesgatinaises@icloud.com.



LES BONNS reflexes

INTERDICTION du BRÛLAGE des DÉCHETS VERTS

par les particuliers



LE BRÛLAGE EN PLEIN

AIR : Les beaux jours reviennent avec nos envies de nettoyage et de jardinage... Pour que chacun profite de ces bons moments, dans le respect de l'autre, nous vous rappelons que le brûlage à l'air libre est **interdit toute l'année**, en application de l'arrêté préfectoral du 09 juin 2017. Merci d'appliquer avec respect cette règle de vie commune.

LA CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ :

Depuis quelques années, la mairie n'enregistre plus de demande de carte d'identité. Vous devez vous rendre à n'importe quelle mairie, équipée d'une station d'enregistrement, comme Amilly, Châlette sur Loing, Châtillon-Coligny, Courtenay, Gien, ou Montargis. Votre carte d'identité est prolongée automatiquement de 5 ans, si vous étiez majeur au moment de sa délivrance, à compter du 1er janvier 2014.



LES BRUITS DE VOISINAGE :

Un arrêté municipal régleme la lutte contre les bruits de voisinage, comme l'utilisation de matériel de bricolage, tonte et toute machine... Ainsi vous pouvez effectuer vos travaux de bricolage et de jardinage, en semaine de 8h30 à 12h00 et de 14 à 19h00, les samedis de 9 à 12h00 et de 15 à 19h00 et les dimanches et jours de fériés de 10 à 12h00. En cas de besoin, vous pouvez prévenir vos voisins quelques jours auparavant. Merci de rappeler ces horaires aux professionnels qui interviennent à votre domicile.

JUIN

Samedi 5 et dimanche 6 : Fête de la pêche avec concours de pêche à la gravière, BVO

Mercredi 13 : Pique-nique des bords de l'Ouanne, Conservatoire des Espaces Naturels

Cérémonie de commémoration de l'Appel du 18 Juin 1940

Samedi 19 : Fête de la Musique, association 3A et Bar du Donjon

Vendredi 25 : Fête des écoles - APE

Samedi 26 : Concours de pétanque, Amicale des boulistes

Samedi 26 : Fête de la Musique, Feux de la Saint-Jean, marché du terroir, Comité des fêtes

Dimanche 27 : Course de tracteurs tondeuses, Alliance Musicale de Triguères

ET SI CHÂTEAU m'était conté

Autrefois, le nom des rues pouvait indiquer une direction, comme la rue du Berry (devenue rue Aristide Briand), la rue du Faubourg de Bourgogne, la rue d'Artois, ou encore indiquait tout simplement la situation d'une manifestation, exemple : la place du vieux marché, ou d'un édifice, comme la place de l'Hôtel de Ville, la place du Château...

Plus tard, les noms de personnalités, politiques pour la plupart, apparurent : Paul Doumer, Franklin Roosevelt... Quant à la rue du Général de Gaulle, elle fut la rue de Montargis mi-16ème siècle, puis, 50 ans plus tard, la rue de la porte de Montargis, avant de redevenir rue de Montargis !

D'autres rues ont un passé lié au développement de la cité :

- L'île de Canada doit son nom aux plants de pommes de terre que l'on commença à recevoir du Canada pour les jardins du bourg, vers le milieu du XVII^e siècle.
- La rue de la Chèvrerie était au XII^e siècle « le chemin des jardins du prieur Saint-Etienne ». Ce secteur devait abriter un bercail de chèvres et apparaît donc en 1546 sous le nom de rue de la Chevrette, puis, à partir de 1632, est devenue la rue de la Chèvrerie. Ce quartier fut détruit par un très grave incendie le 1er août 1647, et une fraction de l'actuelle rue de l'école fut longtemps appelée « rue des maisons brûlées », appellation très usitée dans les actes notariés du XVIII^e siècle.
- La rue de la Gargouille n'a pas vraiment changé de nom. Initialement, elle fut rue de la Gorgolle en 1510, de la Gargolle en 1607, et de la Gargouille en 1635. Cette rue faisait office de conduite forcée en recevant les eaux de la rue creuse et de la rue d'Artois, qui descendaient vers la Gravière
- La rue Guilbon, en l'honneur d'un bon administrateur local.

(Source Syndicat d'Initiative de Château-Renard)

Choisir le bon moment

c'est moins dérangeant!



CALENDRIER

sous réserve des autorisations gouvernementales

AVRIL

Samedi 3 : Chasse aux œufs Petit Courtoiseau, MJC

Samedi 17 et dimanche 18 : Spectacle plein air « Masques ! »

Dimanche 18 : Concert Chœur de Safran à l'église Saint-Étienne (annulé)

MAI

Commémoration du 8 Mai 1945

Samedi 22 au lundi 24 : Foire-exposition de la Pentecôte (annulée)

Samedi 22 et dimanche 23 : Tournoi U13 U15 au Stade, FCVO et FESTIVOX, Le VOX

NUMÉROS à noter

Enedis : 09 72 67 50 45 pour signaler un coffret électrique ouvert ou dégradé / Saur (eau potable) : 02 45 77 00 01 pour joindre le service dépannage (24h/24 - 7j/7)



Plus d'informations sur la page Facebook « Mairie de Château-Renard »